



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE: 1er mars 2023
Direction: Direction de la sécurité
N° d'affaire: 2022.SIDKAPO.19351935
Classification: —

Police cantonale bernoise (POCA); fonctionnement et entretien du réseau radio de sécurité POLYCOM, autorisation de dépenses, crédit d'engagement 2024 à 2028 Crédit d'objet et crédit-cadre

1. Objet

Le crédit-cadre demandé de 2 735 000 francs doit permettre de financer les dépenses uniques relatives au fonctionnement et à l'entretien du réseau radio de sécurité POLYCOM. Il comprend un montant de 1 035 000 francs à charge du compte des investissements pour les achats de remplacement.

2. Classes d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
213 003 101 Installations et appareils électroniques	510 000	60
215 003 101 Infrastructure de réseau (serveurs compris)	325 000	60
222 350 101 Infrastructures pour les liaisons radio et de télécommunication	200 000	144

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
1 035 000	0	1 035 000	0

Explications sur les différents sous-totaux

4. Lien avec le plan d'investissement intégré du canton

Dépenses d'investissement par année

(Tranches annuelles sans réserves, déduction faite des éventuelles contributions de tiers)

En millions de CHF	Total	Années précédentes	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Années suivantes
Investissement net effectif	1,035		0,200	0,100	0,350	0	0,385		
Montant inscrit dans le plan d'investisse- ment intégré 2022	1,035		0,200	0,100	0,350	0	0,385		

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
213 003 101 Installations et appareils électroniques	102 000
215 003 101 Infrastructure de réseau (serveurs compris)	65 000
222 350 101 Infrastructures pour les liaisons radio et de télécommunication	16 667

Les éléments à remplacer sont normalement amortis et n'entraînent pas de charges d'amortissement extraordinaires.

Coûts induits à la charge du compte de résultats
faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
–	–	–
Total en CHF	–	–